

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S087**
Pic de Bure, Tête de l'Aupet
Du 17 au 18 mars 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **oui**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Nom et coordonnées du ou des organisateurs

Alain Serres
Mail: aserres@free.fr
Tél. : 06 95 86 31 57

Guy Lévi
Mail: glevi@noos.fr
Tél. : 06 09 65 28 88

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
J1 :	Saint Etienne de Dévoluy, Pic de Bure	1500m	1500 m
J2 :	Le Grand Villard (par taxi) , Vallon de Truchièrre, Tête de l'Aupet, vallon des Narrites, Gd Villard ou St Disdier	1200 m	1200 à 1600 selon enneigement

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 3337 OT
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD + / S3
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		Aller-retour (avec montée au gîte)
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m
Rythme d'ascension exigé		350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement en gîte, Le Lieraver à St Etienne en Dévoluy

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place demi-pension 40 € + petit dej samedi + taxi + repas dimanche soir

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : oui

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 26/03; rendez-vous à 20h45 pour un départ au plus 30' après (à confirmer).

Retour à Paris Porte d'Orléans le 29/03 vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange.

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : : Arva – pelle – sonde – crampons

5.3 Nourriture à emporter : 2 vivres de courses

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone 2 à 3 jours avant le départ. (à partir du mercredi) si vous avez des doutes sur matériel ou difficulté, et avant de vous inscrire si vous n'êtes pas sûr de votre niveau technique et physique, matériel...

7. Détails supplémentaires / Description de la course